



Accord Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ou l'obsolescence programmée des effectifs.

**Pendant que cet accord permet de détruire du capital humain, BPCE accumule
du capital financier au nez et à la barbe des syndicats signataires !**

Le 15 décembre, François Pérol a présenté le plan stratégique « TEC 2020 » aux dirigeants des Caisses d'Épargne, Banques Populaires et filiales du Groupe BPCE. Ce plan qualifié « d'audacieux, d'ambitieux, de cohérent... » par les syndicats les plus dociles prévoit pourtant des milliers de suppressions de postes, des centaines de fermetures d'agences, des organisations du travail dites « collaboratives ». D'ailleurs, ce même jour quelques cent militant-es **Sud-Solidaires** BPCE étaient présent-es pour dénoncer et combattre les conséquences sociales néfastes de ce plan.



Voire la vidéo du rassemblement SUD :
<https://vimeo.com/250027229?ref=fb-share&l>

Pourtant, le 22 décembre, les syndicats signataires de l'accord GPEC (CGC, CFDT, SU-UNSA) se sont engagés sous l'impulsion de la direction, à associer cet accord à la réalisation du nouveau plan stratégique. L'humain au cœur du projet ! **La belle affaire, 4 000 emplois minimum seront supprimés durant ce plan.**

Cet accord permet « d'éviter les sureffectifs liés à une insuffisance de gestion mais surtout de développer les compétences de l'entreprise dans une perspective de modernisation et d'amélioration de sa compétitivité » : c'est quoi ce cirque !

On est encore très éloigné de ce que doit être un accord GPEC, qui, par définition, se doit d'être au service de l'emploi et des compétences. Il a vocation à donner de vraies perspectives d'avenir pour les salarié-es, une reconnaissance de qualification et une vraie formation professionnelle tout au long de la carrière. Voilà le véritable enjeu d'un accord GPEC.

Les dirigeant-es de BPCE rêvent d'un monde où les systèmes informatiques continueront à prélever un maximum de tarification et où il n'y aura quasiment plus de charges de personnel. La DRH de BPCE ne s'en cache plus : dans le monde de demain il y aura de moins en moins de travailleuses et de travailleurs. **Autant dire que l'appétit des potentats de BPCE est sans limite et ce n'est pas un euphémisme de le dire, quand on voit avec quelle obstination ils contraignent les salarié-es à la frugalité.**

Des conséquences lourdes pour les salarié-es

La GPEC est le produit d'une gestion des organisations qui met en œuvre :

- ▶ En lieu et place d'une vision prospective des emplois et des compétences, une casse sans précédent des emplois et de la masse salariale (l'exact contraire de ce qu'elle doit être).
- ▶ Une politique de rémunération individualisée faisant appel à la motivation et à l'implication de chacun-e en coupant le personnel de toute réalité collective pour mieux l'asservir à l'employeur.
- ▶ Une politique de valorisation des métiers qui se traduit par la mise en œuvre de formations et une évaluation annuelle des personnels impliquant une plus grande soumission.
- ▶ Une politique de participation, suprême illusion...

Derrière les slogans « marketés » et les éléments de langage convenus mais totalement « hors sol » de cet accord qui servent de ravalement de façade à l'image de BPCE tels que « dialogue social », « socialement responsable », « coopératif », « ouvert », se dissimule une stratégie sociale brutale, dont le seul but est de faire adhérer des « partenaires sociaux » à un discours productiviste chaque jour plus néfaste à la santé de chacun-e d'entre nous.

A l'heure où BPCE nous parle du bicentenaire de la caisse d'épargne, il est bon de rappeler que cette vieille dame n'a jamais eu vocation à rechercher les profits sur le dos de ses salarié-es : c'est une banque imaginée par un philanthrope, Benjamin Delessert, une banque qui appartient à ses client-es et a depuis toujours eu vocation à œuvrer dans leur intérêt.

A l'épreuve de la réalité, l'esprit dans lequel les signataires ont négocié, revendiqué et imposé cet accord GPEC est une imposture régressive et décevante.

Paris, le 30 janvier 2018 / 2-2018

*L'exécutif national **Sud-Solidaires BPCE** : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Bernadette Konieczynski – Alain Quesne – Alexandra Rideau*

J'ADHÈRE AU SYNDICAT NATIONAL *Sud-Solidaires* BPCE

NOM :

PRENOM :

SEXE : **DATE DE NAISSANCE :**

ADRESSE PERSONNELLE :

MAIL PERSONNEL :

TELEPHONE :

NOM DE L'ENTREPRISE :

CLASSIFICATION :

COTISATION MENSUELLE (0,40% DU SALAIRE NET) :

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION.

LE :

A :

SIGNATURE

Bulletin à retourner à votre correspondant local *Sud-Solidaires* ou à :

***Sud-Solidaires BPCE* – Bâtiment Odyssee – 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13**